

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULOUSE - 3102 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 07/11/2024 - 40506 - 2022 B 05556 - 920 272 291 - 5A

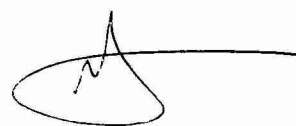
SARL 5A

8 Place de la République

31790 ST JORY

COMPTES ANNUELS

Exercice du 10/10/2022 au 31/12/2023



Bilan Actif

31/12/2023

	Brut	Amort. et Dépréc.	Net
Capital souscrit non appelé (I)			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement			
Frais de développement			
Concessions brevets droits similaires			
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	22 541		22 541
Constructions	202 867	9 128	193 739
Installations techniques, mat. et outillage indus			
Autres immobilisations corporelles	10 959	1 642	9 317
Immobilisations en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
Participations évaluées selon mise en équival.			
Autres participations			
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL (II)	236 368	10 771	225 597
STOCKS ET EN-COURS			
Matières premières, approvisionnements			
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et Acomptes versés sur commandes	179		179
CREANCES (3)			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit appelé, non versé			
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
DISPONIBILITES	2 696		2 696
Charges constatées d'avance			
TOTAL (III)	2 875		2 875
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
Primes de remboursement des obligations (V)			
Ecarts de conversion actif (VI)			
TOTAL ACTIF (I à VI)	239 242	10 771	228 472
(1) dont droit au bail			
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			
(3) dont créances à plus d'un an			

Bilan Passif

31/12/2023

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	2 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	
	Ecarts de réévaluation	
	RESERVES	
	Réserve légale	
	Réserves statutaires ou contractuelles	
	Réserves réglementées	
	Autres réserves	
	Report à nouveau	
	Résultat de l'exercice	(10 537)
Autres fonds propres	Subventions d'investissement	
	Provisions réglementées	
	Total des capitaux propres	(8 537)
Provisions	Produits des émissions de titres participatifs	
	Avances conditionnées	
	Total des autres fonds propres	
Provisions	Provisions pour risques	
	Provisions pour charges	
	Total des provisions	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES	
	Emprunts obligataires convertibles	
	Autres emprunts obligataires	
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	95 591
	Emprunts et dettes financières divers (3)	139 388
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
	DETTES D'EXPLOITATION	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 080
	Dettes fiscales et sociales	
	DETTES DIVERSES	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
	Autres dettes	
	Produits constatés d'avance (1)	950
	Total des dettes	237 008
	Ecarts de conversion passif	
	TOTAL PASSIF	228 472
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(10 536,65)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		145 578
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3) Dont emprunts participatifs		

0,00

Détail de l'Actif

	10/10/2022	15		31/12/2023	mois	mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé								
TOTAL II - Actif Immobilisé NET				225 597	98,74		225 597	
Terrains				22 541	9,87		22 541	
TERRAIN				22 541	9,87		22 541	
Constructions				193 739	84,80		193 739	
CONSTRUCTIONS				202 867	88,79		202 867	
AMORT.CONSTRUCTION				(9 128)	-4,00		(9 128)	
Autres immobilisations corporelles				9 317	4,08		9 317	
INSTAL.ET AG.DIVERS				7 193	3,15		7 193	
MOBILIER				3 766	1,65		3 766	
AMORT.AGEN.ET INSTAL.				(681)	-0,30		(681)	
AMORT.MOBILIER				(961)	-0,42		(961)	
TOTAL III - Actif Circulant NET				2 875	1,26		2 875	
Avances & acomptes versés sur commandes				179	0,08		179	
FDX TRAVAUX				179	0,08		179	
Disponibilités				2 696	1,18		2 696	
BANQUE POPULAIRE				2 696	1,18		2 696	
TOTAL DU BILAN ACTIF				228 472	100,00		228 472	

Détail du Passif

	10/10/2022 31/12/2023	15 mois	mois	Variations %
TOTAL I - Capitaux propres	(8 537)	-3,74		(8 537)
Capital Social ou individuel	2 000	0,88		2 000
CAPITAL	2 000	0,88		2 000
Résultat de l'exercice	(10 537)	-4,61		(10 537)
TOTAL II - Autres fonds propres				
TOTAL III - Total des Provisions				
TOTAL IV - Total des dettes	237 008	103,74		237 008
Emprunts et dettes auprès des établissements de cré	95 591	41,84		95 591
EMPRUNT	95 591	41,84		95 591
Emprunts et dettes financières divers	139 388	61,01		139 388
CAUTION LOCATAIRES	900	0,39		900
C/C STEPHANE ET CATHERINE ARGENTIN	138 488	60,61		138 488
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 080	0,47		1 080
FACTURES NON PARVENUES	1 080	0,47		1 080
Produits constatés d'avance	950	0,42		950
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	950	0,42		950
TOTAL DU BILAN PASSIF	228 472	100,00		228 472



SARL 5A
Au capital de : 2 000 euros
Siège social : Saint-Jory (31790)
920 272 291 R.C.S. Toulouse

*

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés du 29 juin 2024

*

L'an deux mille vingt quatre

Le vingt-neuf juin

A 20 heures.

Les associés de la société 5A, SARL au capital de 2 000 euros divisés en 2 000 parts sociales, dont le siège social est à Saint-Jory, se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par lettre recommandée avec accusé de réception, par la gérance.

L'assemblée est présidée par M. Argentin Marc en sa qualité de gérant.

Sont présents :

- M. Argentin Stéphane, propriétaire de 1 part sociale en pleine propriété (numérotée 1) et 999 parts en usufruit (numérotées de 2 à 1000) ;
- Mme Argentin Catherine, propriétaire de 1 part sociale en pleine propriété (numérotée 1001) et 999 parts en usufruit, numérotées de 1002 à 2000 ;
- Mlle Argentin Mathylde, propriétaire de 666 parts sociales en nue-propriété, numérotées de 2 à 334 et 1 002 à 1 334 ;
- Melle Argentin Saveria, propriétaire de 666 parts sociales en nue-propriété numérotées 335 à 667 et 1 335 à 1 667.

Sont régulièrement représentés :

- Mlle Meije Argentin, propriétaire de 666 parts sociales en nue-propriété numérotées 668 à 1000 et 1 668 à 2000.

Soit au total cinq associés présents ou représentés, totalisant 2 000 parts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant : approbation des comptes annuels.

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- les comptes annuels, Grand livres et dotation au 31 décembre 2023 (cabinet comptable Gallo et Associés) ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi.

Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

L'assemblée approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée approuve les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce telles qu'elles lui ont été présentées par le gérant.

- convention de compte courant d'associé (M. Stéphane Argentin et Mme Catherine Argentin).

Par cette convention il a été décidé que l'avance en compte courant consentie par les Associés ne sera pas rémunérée.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité étant observé que les associés intéressés ne prennent pas part au vote.

Troisième résolution

Les associés décident d'affecter les pertes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, et qui se chiffrent à 10 536,65 euros, de la manière suivante :

Affectation des pertes au Report à nouveau soit 10 536,65 euros.

Solde du report à nouveau, soit 10 536,65 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'assemblée donne tous pouvoirs à M. Argentin Marc pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

Le gérant



Marc Argentin



Mathylde Argentin



Stéphane Argentin



Catherine Argentin



Saveria Argentin



Pour Meije Argentin
/ Catherine Argentin